
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Païement des correctifs salariaux en matière d'équité salariale – L'administration Tremblay veut économiser sur le dos des femmes

MONTRÉAL, le 23 janvier 2012 – Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP-FTQ), qui représente entre autres, les milliers de cols blancs de la ville de Montréal, accuse l'administration Tremblay-Appelbaum de vouloir économiser sur le dos des femmes. Après 14 ans d'attente, alors que l'exercice d'équité salariale est terminé depuis décembre 2010, cette administration n'a toujours pas versé un iota aux personnes ayant occupé un emploi dans une des catégories exigeant des correctifs salariaux. En plus, la Ville prétend interpréter la loi autrement que tous les autres employeurs au Québec et ainsi priver les personnes de leur dû.

Alors que certains élus ne se formalisent pas de devoir verser 25,7 millions pour le nouveau planétarium, 12,4 millions pour les rénovations du restaurant Hélène-de-Champlain et 11 millions pour l'annulation du contrat des compteurs d'eau, le syndicat, lui est outré de constater que la Ville de Montréal se défile quand il s'agit de payer sa dette envers ses propres employés.

« *C'est odieux* », fulmine la présidente du syndicat, Monique Côté. *Cet employeur n'a aucun sens des responsabilités ni de reconnaissance pour les milliers de femmes qui, au fil des ans, ont subi et subissent encore de la discrimination salariale* », déclare-t-elle. « *Au lieu de s'empressement de corriger la situation, il multiplie les démarches pour se soustraire à la loi qui est pourtant très claire* », poursuit-elle. « *Et en gagnant du temps, comme il le fait, ce seront, une fois de plus, les contribuables qui paieront la note puisque les intérêts courent* », s'indigne Monique Côté. « *Nous faisons appel aux élus municipaux et aux contribuables afin que le gros bon sens reprenne le dessus et que les dispositions de la loi soient respectées. On doit mettre fin, une fois pour toutes, à la discrimination salariale à Montréal et corriger les erreurs du passé. Si la Ville trouve l'argent nécessaire pour se payer un nouveau planétarium, un nouveau restaurant et verser, avec soulagement, 11 millions de dollars en compensation pour l'annulation des compteurs d'eau, elle doit être en mesure d'honorer sa dette envers ses propres employées* », conclut Monique Côté.

La Ville de Montréal est le second plus grand employeur du secteur public après le gouvernement du Québec. Il a décidé d'appliquer la Loi sur l'équité salariale autrement que tous les autres employeurs du Québec de façon à réduire les sommes dues à ses propres employés.

Rappelons que le syndicat a déposé une plainte et un différend devant la Commission de l'équité salariale devant le refus de la Ville de Montréal de payer, comme il se doit, les correctifs salariaux.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM, SCFP-FTQ) est le plus important syndicat du secteur municipal au Québec. Il représente plus de 10 000 salariés cols blancs municipaux et paramunicipaux qui travaillent tant à la Ville de Montréal et dans 12 Villes reconstituées sur le territoire montréalais qu'au sein des sociétés paramunicipales. Ces dernières sont la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Corporation Anjou 80, Stationnement de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) ainsi que la firme privée Parc Six Flags Montréal SEC (la Ronde).

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec, soit 31 100 membres. Le SCFP est de plus présent dans 10 autres secteurs d'activités au Québec, entre autres, la santé et les services sociaux, l'éducation, les transports urbain et aérien, l'énergie, les sociétés d'État et organismes publics québécois et les communications. Il compte au total plus de 110 000 membres au Québec.

Pour en savoir plus www.scfp.qc.ca ou www.sfmm429.qc.ca

- 30 -